



## COMITÉ SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2025 à ISIGNY-SUR-MER

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

### DÉLIBÉRATION

**CS 2025/81 Fonction publique – Personnel non titulaire de la Fonction Publique Territoriale - Création d'un poste non-permanent à temps complet (35H00/35H00) d'un(e) animateur/animatrice sur le grade d'adjoint d'animation territorial du 16 mars au 15 septembre 2026, soit une durée de 6 mois, dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 17 novembre 2025 à Isigny-sur-Mer, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 4 novembre 2025 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

###### *Pour la Région*

Pascal MARIE (pouvoirs d'Antoine JEAN et Valérie LAISNEY)

###### *Pour les conseillers départementaux*

Benoît FIDELIN (pouvoirs de Christèle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Patricia GADY-DUQUESNE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE (pouvoir de Hedwige COLLETTE), Jean MORIN, Patrick THOMINES

###### *Pour les Communautés de Communes*

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – pouvoir d'Aurélie GIGAM), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

###### *Pour les communes*

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – pouvoir de Jocelyne LEVAVASSEUR), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais – pouvoir de Jean-Claude HAIZE), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampen), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – pouvoir de Valérie TORTEL), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Françoise PHILIPPE), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Christophe FOSSEY)

##### *avec voix consultative*

Jean-Philippe DESLANDES (Conservatoire du littoral), Jean-Louis HARDY (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie), Jean-François TAPIN (Chambre d'Agriculture de Normandie), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche),

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

###### *Pour la Région*

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédric NOUVELLOT, Marianne ROZET, Pierre VOGT

###### *Pour les conseillers départementaux*

Christèle CASTELEIN, Hedwige COLLETTE, Maryse LE GOFF Martine LEMOINE,

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20251117-DELIB\_CS2025\_81-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025



## MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)

### Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

### Pour les membres consultatifs

Jean **RAMPON** (Sous-préfet de Cherbourg), Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Guillaume **BARRON** (Directeur de la DDTM de la Manche)

### **Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin**

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

**Nombre de votants : 23 membres + 11 pouvoirs**

**Soit un quorum de 34 membres sur 58**

---

**CS 2025/81 Fonction publique – Personnel non titulaire de la Fonction Publique Territoriale - Crédation d'un poste non-permanent à temps complet (35H00/35H00) d'un(e) animateur/animatrice sur le grade d'adjoint d'animation territorial du 16 mars au 15 septembre 2026, soit une durée de 6 mois, dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Comité syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Vu le décret 2015-1912, en date du 29 décembre 2015, portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du Comité syndical du 17 novembre 2025 relative à l'actualisation des tarifs de la régie de recettes de la Maison du Parc 2025 : conditions d'accès et billetterie de l'Espace Naturel Sensible, animations et tarifs de la boutique.

Considérant la nécessité de créer un emploi non-permanent à temps complet (35H00/35H00) d'un(e) animateur/animatrice sur le grade d'adjoint d'animation territorial du 16 mars au 15 septembre 2026, pour une durée de 6 mois, en renforcement du pôle « sensibilisation » pour contribuer à la mission sensibilisation et d'éducation à l'environnement du Parc.

### Des missions d'animation

- Encadre des groupes jeunes sur des temps scolaires (depuis la maternelle jusqu'au lycée), extrascolaires (accueil de loisirs, maison de jeunes), en insertion (Mission locale) et/ou jeunes actifs (Foyer jeunes travailleurs).
- Propose des sorties-nature, visites guidées et/ou ateliers pour le grand public et les familles.
- Conçoit et met en place des animations et outils de sensibilisation au territoire et à la nature, diversifie les approches pédagogiques, élabore des supports, évalue l'action conduite.
- Assure l'entretien et le suivi des supports pédagogiques, du matériel et des locaux d'animation.

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20251117-DELIB\_CS2025\_81-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025



## MARAIIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Des missions d'accueil des publics sur l'ENS

- Assure l'accueil et l'information du public sur le site de l'ENS.
- Aide à la mise en place et à l'entretien de la signalétique et des supports de communication.
- Assure la communication de son projet et de ses animations en liaison avec le chargé de communication.
- Participe à la vie du service.

Les candidats devront justifier du niveau d'études, des diplômes et/ou de l'expérience professionnelle nécessaires au poste considéré.

### ***Le Comité syndical après en avoir délibéré :***

- **CRÉE** un poste non-permanent pour accroissement saisonnier d'activité à temps complet (35H00/35H00) d'un(e) animateur/animatrice sur le grade d'adjoint(e) d'animation territorial du 16 mars au 15 septembre 2026.  
L'agent contractuel sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire au grade d'adjoint d'animation territorial et le régime indemnitaire y afférent.
- **ADOpte** les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au budget 2026.
- **AUTORISE** le président à signer les documents afférents.

***ADOPTÉ à l'unanimité***

**Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 8 décembre 2025**

**Benoît FIDELIN,  
Président du Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin**

**PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
3 Village Ponts d'Ouville - BP 137  
Saint-Omer-en-Caux  
50500 CARENTAIN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)